



Lettre d'information SG/DMA septembre 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après les dernières actualités de l'accessibilité du cadre de vie et de la chaîne du déplacement.

Bonne lecture!

Table des matières

Lettre d'information SG/DMA septembre 2025	1
À la Une : une rentrée avec la perspective des élections municipales en mars 2026	3
Acceslibre	3
Découvrez les chiffres d'Acceslibre	3
Participez-vous aussi au Challenge photos	3
Accessibilité des ERP	4
Une circulaire interministérielle pour mettre en place des actions de contrôle et de sanctions des ERP non accessibles	4
Les données d'accessibilité voirie et transport	4
Inscription au webinaire sur les données d'accessibilité le mardi 16 septembre de 8h30 à 9h45	

Accessibilite de la voirie	5
Publication de la norme NF P98-353 Bandes d'interception tactiles au sol à l des personnes aveugles ou malvoyantes et des personnes ayant des difficul d'orientation	ltés _
Inscription formation Cerema « Aménager la voirie urbaine pour une ville apainclusive » les 6 et 7 octobre à Lyon	
Le journal Le Monde consacre un dossier sur les chantiers urbains avec le C	erema5
Accessibilité des modes actifs : marche et vélo	6
Candidatez jusqu'au 30 septembre aux Talents de la marche et du vélo	6
Inscription aux rencontres de la marche en ville organisées à Rennes les 25 septembre 2025	
Focus sur les lauréats du concours « Espaces publics exemplaires pour la m	narche ».6
Replay et présentations du « Rendez-vous Mobilités du Cerema du 12 juin 2	.0257
Les infos UVT, Une Voirie pour Tous du Cerema	7
Deux rendez-vous majeurs à venir organisés par le Réseau Vélo et Marche.	7
Accessibilité des transports	8
Plaquette « Accessibilité des transports pour les Régions »	8
Actualisation de la page « Accessibilité des transports individuels et collectifs	
Zoom sur l'étude de sécurité des scooters d'aide à la mobilité dans les tramv	vays8
9 octobre matin, webinaire accessibilité des gares, espaces de vente et salo Direction accessibilité de la SNCF	•
Candidatez avant le 26 septembre à la 5e édition du programme Propulse	9
Accessibilité des espaces naturels	10
Le Parc national de la Vanoise vous fait découvrir la montagne le 13 septem	
Webinaire sur l'accueil des publics en situation de handicap sur les terrils	10
En Belgique, les journées d'étude sur le handicap psychique du 25 au 27 se	•
žvénement DMA à venir	
Colloque sur les chiens guides d'aveugles et d'assistance le 1 ^{er} décembre 20	
Événements des partenaires	
Découvrez les « Rendez-vous Mobilités » du Cerema	
Programme des formations « Mobilités » du Cerema	
En Belgique, les journées d'étude sur le handicap psychique du 25 au 27 se	ptembre
Tourisme & Handicap : un label d'État pour une offre touristique inclusive et accessible	12

Parution du nouveau magazine « Tourisme Accessible »	12
Devenez instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles	, en suivant
notre parcours alternant formation en centre et en situation de travail (AFE	ST) 13

À la Une : une rentrée avec la perspective des élections municipales en mars 2026

Cette lettre d'information est l'occasion de vous adresser nos vœux les plus sincères pour une rentrée constructive et porteuse de projets.

Les prochaines semaines s'annoncent particulièrement riches, avec plusieurs rendez-vous déjà inscrits à l'agenda.

Au-delà de ces temps forts, il nous appartient collectivement de poursuivre nos efforts pour faire de l'accessibilité une réalité du quotidien. Cette dynamique s'inscrit aussi dans la perspective des élections municipales de 2026, qui constitueront une étape importante pour affirmer l'ambition d'une société plus inclusive et pleinement accessible.

Restons mobilisés et engagés afin que les initiatives d'aujourd'hui nourrissent les réussites de demain.

Acceslibre

Découvrez les chiffres d'Acceslibre

Tous les mois, un bilan chiffré est publié. Pour le recevoir, inscrivez-vous sur https://acceslibre.beta.gouv.fr/contact/

Quelques-uns des derniers chiffres de l'été 2025 :

- 598 683 lieux référencés et 10 662 contributeurs
- TeamDelko est le meilleur contributeur du mois avec 1 539 fiches à son actif
- 81 991 visiteurs uniques sur les 30 derniers jours
- 51 013 consultations des données Acceslibre sur des sites partenaires tels que Sortiraparis, Allocine ou Solocal

Participez-vous aussi au Challenge photos

Acceslibre est en train d'opérer un virage important avec **l'arrivée des photos sur le site**. Grâce à une collaboration avec **l'outil Panoramax**, Acceslibre a récupéré des milliers de photos prises dans les rues de France. Maintenant, il faut les associer aux bonnes fiches établissements sur Acceslibre.

C'est là que vous rentrez en jeu : aujourd'hui, vous pouvez aider la base à s'illustrer de photos. Le gain pour les personnes en situation de handicap serait énorme!

Pour le moment, seules quelques villes sont ciblées : **Caen, Lille, Strasbourg et Lyon**. D'autres villes entrent dans la partie au fur et à mesure, comme **Nantes**. Mais bien sûr, tout le monde peut participer, même si vous ne vous situez pas dans l'une de ces villes. Pour participer, il vous suffit de vous rendre sur Acceslibre, puis de cliquer sur la <u>page</u> <u>Challenge</u>. Vous trouverez également un <u>tutoriel</u> et une <u>foire aux questions</u>.

L'objectif de l'été était de **10 000 fiches d'ERP** illustrées d'une photo → au 1^{er} septembre, ce sont 3 719 fiches qui ont été complétées de photos. Rejoignez le challenge !

Accessibilité des ERP

<u>Une circulaire interministérielle pour mettre en place des actions de contrôle et de</u> sanctions des ERP non accessibles

La circulaire interministérielle du 25 juin 2025 demande aux préfets d'engager un plan d'action visant à accélérer la mise en accessibilité des ERP, dans une logique de priorisation et d'accompagnement en informant les maires et les organisations socio-professionnelles sur les dispositifs d'appui existants et en mettant en place un plan d'actions portant contrôles et sanctions des ERP non accessibles en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Retrouvez la circulaire sur Légifrance : https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45609

Les données d'accessibilité voirie et transport

<u>Inscription au webinaire</u> sur les données d'accessibilité le mardi 16 septembre de 8h30 à 9h45

Suite au <u>gros dossier de mai</u> consacré au sujet dans la revue Mobil'inPulse, celle-ci prolonge la réflexion avec un webinaire gratuit. L'animation est assurée par Muriel Larrouy et trois des acteurs viendront témoigner sur trois aspects de la politique : TuTho Thai pour le travail de normalisation, Bertrand Gervais pour l'outil de collecte Acceslibre Mobilités, Sylvaine Lenoxaic de Lorient Agglomération pour le calculateur Hitinéraire, un outil qui valorise les données d'accessibilité.

Inscription et programme : https://lnkd.in/eaDd43Pw

Et toujours plus d'information sur la page « <u>Données d'accessibilité et Acceslibre</u> <u>Mobilités</u> »

Accessibilité de la voirie

<u>Publication de la norme NF P98-353 Bandes d'interception tactiles au sol à l'usage des personnes aveugles ou malvoyantes et des personnes ayant des difficultés d'orientation</u>

La fonction d'interception fait référence à l'action de capter sur son parcours un individu qui chemine sans guidage spécifique au sol, afin de le diriger vers un point d'intérêt (par exemple une traversée piétonne, l'entrée d'un ERP ou un autre dispositif de guidage). Les bandes d'interception ne sont pas des dispositifs de guidage au sens de la norme NF P98-352 et ne se substituent donc pas aux bandes de guidage. La fonction de guidage fait référence à un déplacement sur un cheminement continu avec ou sans changement de direction.

Les bandes d'interception ont pour fonction :

- d'intercepter la personne aveugle ou mal voyante au cours de son cheminement ;
- de le diriger vers le point d'intérêt, de manière tactile grâce à la canne ou au pied, et de manière visuelle grâce au contraste avec le support.

Toutes les informations sur https://norminfo.afnor.org/consultation/334339

Un fascicule du Cerema complètera prochainement la norme.

<u>Inscription formation Cerema « Aménager la voirie urbaine pour une ville apaisée,</u> inclusive... » les 6 et 7 octobre à Lyon

Cette formation vise à fournir une vision d'ensemble des différents leviers à combiner pour bâtir un système vélo attractif, au-delà des seuls aménagements physiques. Elle vise à apporter aux acteurs engagés dans la mobilité durable des pistes d'action concrètes pour répondre aux enjeux propres à leurs territoires, ainsi que des solutions opérationnelles pour intégrer pleinement le vélo dans une politique de mobilité inclusive, cohérente et ambitieuse.

Lien vers le programme et les inscriptions :

https://www.cerema.fr/fr/evenements/formation-politique-cyclable-proposer-services-inciter

Le journal Le Monde consacre un dossier sur les chantiers urbains avec le Cerema

Il y a plusieurs mois, le Cerema a été sollicité pour participer à une **conférence sur les chantiers urbains** en présence d'un certain nombre d'élus (Toulouse, Rennes, Lyon et la Société du Grand Paris), notamment pour parler sécurisation des cheminements et accessibilité.

Retrouvez <u>l'article du journal Le Monde</u> dans la partie Cahier : « Comment réenchanter la ville en chantier ? », ainsi que les <u>3 vidéos de la conférence</u>. (Article réservé aux abonnés)

Et pour plus d'informations, téléchargez librement le guide « <u>Piétons, chantiers urbains : obligations, préconisation, mise en œuvre</u> » et consultez la synthèse de l'atelier « <u>travaux de voirie</u> » du réseau de villes inclusives.

Accessibilité des modes actifs : marche et vélo

Candidatez jusqu'au 30 septembre aux Talents de la marche et du vélo

Organisés par le <u>Réseau vélo et marche</u>, les concours des Talents de la marche et des Talents du vélo mettent à l'honneur des initiatives exemplaires en faveur des mobilités actives.

Les Talents récompensent chaque année des collectivités, des entreprises, des associations, des actions et des personnes participant au développement de la pratique quotidienne du vélo et du premier mode de déplacement en France : la mobilité piétonne (accessible et inclusive) !

Vous avez <u>jusqu'au 30 septembre</u> pour candidater à la 4^{ème} édition des Talents de la marche et la 15^{ème} édition des Talents du vélo!

Plus d'informations sur : https://talents-velo-marche.org/

<u>Inscription</u> aux rencontres de la marche en ville organisées à Rennes les 25 et 26 septembre 2025

La 3^{ème} édition des **Rencontres nationales de la marche en ville** organisées par le collectif « Place aux piétons » se tiendra à Rennes les **25 et 26 septembre prochains**.

Organisées en partenariat avec l'ADEME, la Ville, la Métropole de Rennes et KEOLIS, ces Rencontres auront lieu dans un format inédit comprenant des ateliers et des tables rondes précédées de marches exploratoires à la découverte du territoire de la métropole rennaise.

Le programme et les **modalités d'inscriptions** à ces rencontres de la marche à Rennes sont disponibles sur le site de place aux piétons : https://www.placeauxpietons.eu/3emes-rencontres-nationales-de-la-marche-en-ville/

Focus sur les lauréats du concours « Espaces publics exemplaires pour la marche »

Au mois de juillet, le Ministère chargé des Transports a annoncé **les lauréats du concours « Espaces publics exemplaires pour la marche »**, concours lancé dans la continuité du Plan Vélo et Marche 2023-2027 et du programme d'initiatives pour le développement de la marche (ID-Marche).

Les projets d'aménagement des cinq lauréats présentent des typologies de territoires et des modes d'intervention divers. L'accessibilité figure parmi tous les projets récompensés !

Plus d'informations sur le lien suivant : <u>lauréats du concours Espaces publics exemplaires</u> <u>pour la marche</u>

Replay et présentations du « Rendez-vous Mobilités du Cerema du 12 juin 2025

Le 12 juin dernier, le Cerema organisait le Rendez-vous Mobilités intitulé « **Développer les modes actifs en territoires peu denses : quelles stratégies et quels services ?** ». Dans ces territoires, la pratique est encouragée par la réalisation d'infrastructures, mais il est nécessaire d'aller plus loin en actionnant également d'autres leviers pour faciliter les déplacements.

Ce webinaire présente des recommandations pour des actions opérationnelles : infrastructures et aménagements, proposition de services, mise en œuvre d'un accompagnement pour favoriser la pratique. Des actions essentielles pour rendre la pratique de la marche et du vélo accessible à tous les publics.

Lien vers la page et le replay du Cerema : https://www.cerema.fr/fr/actualites/developper-modes-actifs-territoires-peu-denses-quelles

Les infos UVT, Une Voirie pour Tous du Cerema

Tous les mois, le Cerema publie **une lettre d'informations** relative aux événements et actualités autour de la marche et du vélo, mais aussi de l'accessibilité de la voirie.

Pour vous abonner à la liste nationale, envoyez un mail à l'adresse : sympa@cerema.fr

Deux rendez-vous majeurs à venir organisés par le Réseau Vélo et Marche

Le Réseau Vélo et Marche vous donne rendez-vous à l'automne **pour deux événements majeurs** :

- 1ères Rencontres du Réseau Vélo et Marche, du 1er au 3 octobre, à Annemasse (Haute-Savoie).
 - Ateliers, forum d'exposants, activités annexes, ces Rencontres seront au service d'un objectif commun : accélérer la transition vers des territoires plus accessibles, plus apaisés, et plus favorables à la marche et au vélo.

 Programme et modalités d'inscription.
- 2ème Congrès du Réseau Vélo et Marche, du 4 au 6 novembre, à Orléans (Loiret), lors des prochaines Rencontres Nationales du Transport Public. Un espace sera entièrement consacré aux mobilités actives marche et vélo, qui se présentent comme leviers essentiels d'une transition vers des déplacement plus durables, inclusifs et apaisés.
 - Programme et modalités d'inscription.

Accessibilité des transports

Plaquette « Accessibilité des transports pour les Régions »

La plaquette présentant l'état d'avancement des obligations d'accessibilité portant sur l'année 2024 est (enfin) disponible.

Vous pouvez la retrouver sur la page : L'accessibilité des transports individuels et collectifs

Actualisation de la page « Accessibilité des transports individuels et collectifs »

La page a été restructurée pour traiter aussi bien les transports individuels (taxis et voitures) que les transports collectifs (bus et cars ; transports guidés métro, téléphériques et tramways (avec un zoom sur l'étude de sécurité des scooters d'aide à la mobilité dans les tramways), ; les trains) avec présentation du cadre légal et de l'état de l'avancée des obligations légales.

Lien vers la page : L'accessibilité des transports individuels et collectifs

Zoom sur l'étude de sécurité des scooters d'aide à la mobilité dans les tramways

L'Université Gustave Eiffel (Paris) a été missionnée par le ministère pour réaliser une étude sur la sécurité des scooters d'aide à la mobilité dans les tramways.

- L'étude montre qu'il est possible de voyager en toute sécurité avec son scooter d'aide à la mobilité dans les tramways, à condition de s'installer dans l'axe de circulation (face ou dos à la route), afin d'éliminer les risques de bascule en cas de freinage d'urgence
- Pour permettre aux usagers des scooters de bien de se positionner dans les véhicules, il y a lieu de :
 - Sur les quais, de faire un marquage pour repérer les portes à utiliser (gain de temps pour monter et donc pour s'installer);
 - Dans les tramways, de rappeler l'importance de se positionner dans l'axe de la marche (surtout pas perpendiculairement);
 - De commander des rames où l'aménagement intérieur facilite les manœuvres des usagers de scooters pour se positionner dans l'axe de la marche.

<u>9 octobre matin, webinaire accessibilité des gares, espaces de vente et salons par la Direction accessibilité de la SNCF</u>

Avec l'évolution du paysage ferroviaire et l'entrée de nouveaux acteurs et décideurs, la Direction de l'Accessibilité SNCF Réseau a rédigé et rendu public en 2024 un « **guide sur l'accessibilité à destination des acteurs du système ferroviaire** » afin de partager largement les obligations et surtout les usages en la matière, issus de 20 ans de concertation associative : matériel roulant, gares et points de vente, bornes et automates, obligations tarifaires et de service, accessibilité numérique, assistance en gare et à bord,

formation des agents. Pour le faire connaitre, une série de webinaires détaillent chaque chapitre avec des explications, exemples concrets, illustrations, témoignages des associations, témoignages de porteurs de projet... et bien sûr des échanges entre les participants.

Pour participer, rejoignez la réunion le jeudi 9 octobre à 9h30

https://teams.microsoft.com/l/meetup-

join/19%3ameeting_NDA5ZTUyOGUtZTAxOS00ODZkLWFkY2YtMTM0NjlzMTNjOGFh%

40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%224a7c8238-5799-4b16-9fc6-

9ad8fce5a7d9%22%2c%22Oid%22%3a%22bbb2623c-3b6c-4649-ae3a-

8d42886b3ce4%22%7d

Code secret: if64gu9U

Les replays des deux précédents webinaires sont disponible sur la page Accessibilité des transports individuels et collectifs, rubrique <u>Voyages en train</u>

Candidatez avant le 26 septembre à la 5e édition du programme Propulse

La **cinquième édition du programme Propulse**, programme d'accompagnement pour les projets innovants porté par l'Agence de l'innovation pour les transports, est lancée. Il permet de bénéficier d'un appui pour dépasser des difficultés techniques, règlementaires ou tout simplement pénétration de l'écosystème. Il n'y a pas de financement à la clef, il s'agit bien **d'un accompagnement de conduite de projet**.

Les candidatures sont ouvertes **jusqu'au 26 septembre 2025 à 23h59.** Lien pour accéder directement au <u>cahier des charges</u>.

Les projets peuvent être soumis pendant toute la période d'ouverture des appels à projets (AAP), depuis la plateforme "Démarches simplifiées". Vous trouverez ci-dessous les liens directs vers les AAP :

- AAP "Transports durables"
- AAP "Qualité de service"
- AAP "Multimodalité et intermodalité"

Un webinaire de présentation des trois appels à projets du programme Propulse se tiendra le **9 septembre 2025**, de **10h à 11h30**.

Inscrivez-vous dès maintenant en remplissant ce formulaire.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'adresse suivante :

propulse.agence.innovation@transports.gouv.fr

Accessibilité des espaces naturels

<u>Le Parc national de la Vanoise vous fait découvrir la montagne le 13 septembre</u> 2025

Le Parc national de la Vanoise vous invite le **samedi 13 septembre prochain**, à Rosuel (73 210 Peisey-Nancroix), pour une journée conviviale et ouverte à tous, placée sous le signe de la découverte et du partage.

Lauréat des Trophées de l'accessibilité 2025 dans la catégorie « Espaces naturels », le Parc mettra à l'honneur la montagne inclusive à travers un programme d'animations variées et présentera, à cette occasion, ses actions et son engagement de longue date en faveur de l'accessibilité pour tous.

Plus d'informations sur le programme de la journée : <u>journée « Montagne pour Tous ! »</u>
Inscription obligatoire via le lien d'inscription suivant : <u>formulaire d'inscription - Montagne pour tous 2025</u>

Webinaire sur l'accueil des publics en situation de handicap sur les terrils

Dans le cadre du <u>projet Interreg Destination terrils II</u>, des formations « Visites inclusives des terrils » sont organisées par différents acteurs français et wallons (Belgique). Un premier webinaire est organisé le <u>16 septembre de 16h30 à 17h30</u>, en présence de la DMA.

Cette formation proposera de comprendre les besoins spécifiques des publics PMR et en situation de handicap moteur, qu'il soit temporaire ou permanent, et de disposer d'outils pour rendre les visites en milieu naturel plus inclusives.

L'inscription est obligatoire, gratuite et disponible via le lien suivant : <u>inscription webinaire</u> du 16 septembre.

Plus d'informations, pour les français, auprès d'Antoine Tant (<u>antoine.tant@eden62.fr</u>), et pour les wallons, auprès de Stéphanie Macau (<u>stephanie@chana.be</u>)

En Belgique, les journées d'étude sur le handicap psychique du 25 au 27 septembre

Les 25, 26 et 27 septembre 2025 sont organisées les Journées d'étude sur le handicap psychique à Charleroi (Umon, Belgique).

Ces formations s'inscrivent dans le <u>programme Européen Interreg Franco-Belge PSICOCAP+</u> (Pratiques et statistiques intégrées et comparées sur le handicap et le handicap psychique). Ce programme vise à promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires dans le domaine du handicap psychique et de la maladie psychiatrique.

Au cours de ces journées, différents ateliers, conférences, expositions et animations seront proposés, dont certains directement concernés par l'accessibilité (habitats, etc.).

Inscription gratuite <u>jusqu'au 11 septembre</u> via le lien suivant :

https://forms.office.com/e/2LtDKUQduk

Programme des trois journées : https://www.psicocap.eu/jehpsy/

Événement DMA à venir

Colloque sur les chiens guides d'aveugles et d'assistance le 1er décembre 2025

À vos agendas : la DMA et l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides organisent, **lundi 1**^{er} **décembre 2025**, à l'auditorium de la Tour Séquoia à La Défense, un colloque sur les chiens guides d'aveugles ou d'assistance. À cette occasion, le nouvel Observatoire d'Accessibilité du Chiens Guides (OBAC) sera installé.

Préprogramme et information complémentaire seront présentés à la rentrée.

Événements des partenaires

Découvrez les « Rendez-vous Mobilités » du Cerema

Vous souhaitez échanger et débattre avec les acteurs de la mobilité (collectivités, services de l'État, entreprises, organismes techniques, associations, etc.), alors inscrivez-vous aux « **Rendez-vous Mobilités** » proposés par le Cerema.

Les **jeudis, de 14h à 16h**, des conférences sur des thèmes d'actualité ou émergents vous sont proposés.

Découvrez le programme du second semestre 2025 : https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/newsletters/flash-mobilites-ex-transflash/decouvrez-rendez-vous-mobilites-du-second-semestre-2025-0

Programme des formations « Mobilités » du Cerema

Organisme de formation, le Cerema conçoit, élabore et dispense des **formations professionnelles en réponse aux besoins des acteurs publics et privés** engagés dans la transition écologique et la cohésion des territoires. Certaines formations sont spécifiques aux **problématiques d'accessibilité**, mais c'est aussi un **sujet transversal qui irrigue de nombreuses formations** : signalisation routière, politique cyclable, aménagement de la voirie et des espaces publics, plan de mobilité, etc.

Pour découvrir l'ensemble des formations du second semestre 2025, vous pouvez consulter le **catalogue en ligne** :

https://www.canva.com/design/DAGR9ufwEeI/707Bi6WAgmV0q5B3Xt9HdA/view?utm_co

ntent=DAGR9ufwEel&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=editor

En Belgique, les journées d'étude sur le handicap psychique du 25 au 27 septembre

Les 25, 26 et 27 septembre 2025 sont organisées les Journées d'étude sur le handicap psychique à Charleroi (Umon, Belgique).

Ces formations s'inscrivent dans le <u>programme Européen Interreg Franco-Belge PSICOCAP+</u> (Pratiques et statistiques intégrées et comparées sur le handicap et le handicap psychique). Ce programme vise à promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires dans le domaine du handicap psychique et de la maladie psychiatrique.

Au cours de ces journées, différents ateliers, conférences, expositions et animations seront proposés, dont certains directement concernés par l'accessibilité (habitats, etc.).

Inscription gratuite <u>jusqu'au 11 septembre</u> via le lien suivant : https://forms.office.com/e/2LtDKUQduk

Programme des trois journées : https://www.psicocap.eu/jehpsy/

<u>Tourisme & Handicap : un label d'État pour une offre touristique inclusive et</u> accessible

Créé en 2003 et géré depuis mai 2024 par <u>Atout France</u>, le **label Tourisme & Handicap** constitue la seule certification dédiée à l'accessibilité touristique pour les personnes en situation de handicap. Cette dynamique collective vise à positionner la France comme une destination exemplaire en matière d'accueil inclusif, avec des prestations adaptées et sécurisées, une offre qualitative et inclusive, et une démarche responsable et engagée.

Pour tout comprendre sur ce label, ses critères, ses avantages et les étapes pour se lancer, **découvrez le flyer explicatif** : https://lnkd.in/ee5v-fpZ

Parution du nouveau magazine « Tourisme Accessible »

Le numéro d'août 2025 du **magazine Tourisme Accessible** publié par l'Association Tourisme & Handicaps, est disponible en cliquant sur le lien suivant : https://www.calameo.com/read/006492790dedd5e33e9fc

Au programme de ce nouveau numéro, retour sur le **palmarès des Trophées 2025** du Tourisme accessible, découvrez de nombreuses « bonnes pratiques », un tour de France des initiatives en faveur d'un tourisme accessible, ainsi que l'agenda des événements à venir pour le dernier quadrimestre de l'année 2025.

<u>Devenez instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles, en suivant notre parcours alternant formation en centre et en situation de travail (AFEST)</u>

L'Institut inter Régional pour la SAnté (IRSA) organise une nouvelle session de formation. Grâce à un accompagnement personnalisé des formateurs du centre de formation, et du suivi par un tuteur, vous développerez directement sur le terrain les compétences nécessaires à votre futur rôle d'instructeur.

Formation du <u>12 janvier 2026 au 7 janvier 2027</u> (hors dates de soutenance) à IRSA Bordeaux et Ambarès-et-Lagrave.

Pour tout renseignement sur la formation et le retrait d'un dossier de candidature, contacter directement par messagerie le <u>secretariat.formation@aveuglesdefrance.org</u> ou par téléphone au 01 44 42 91 95.

Une session d'information sur la formation aura lieu, le 12 septembre 2025.